

LA QUALITE DU CLIMAT ET L'INTERNATIONALISATION DU DROIT

Réseau « ID » franco-américain
Troisième Rencontre : 1^{er} et 2 juillet 2008
Fondation Hugot, Collège de France
11, rue de l'Université, 75007 Paris

Programme

MARDI 1^{ER} JUILLET 2008

9h30 – 10h **Accueil**

10h – 10h30 **Introduction**, par Mireille Delmas-Marty, *Professeur au Collège de France, chaire « Etudes juridiques comparatives et internationalisation du droit »*

1) Actualité de l'internationalisation du droit américain

Sous la présidence de Robert Badinter, *Sénateur, ancien président du Conseil constitutionnel*

10h30 – 12h *Medellin v. Texas*, 552 U.S. ____ (2008) (25 mars 2008)
(voir fiche jointe)

rapporteur : Stephen Breyer, *Associate Justice, United States Supreme Court*
discutants : - Olivier Dutheillet de Lamothe, *Membre du Conseil constitutionnel*
 - Charles Fried, *Professor, Harvard University Law School*

L'étude de cette affaire relative à l'effet, aux Etats-Unis, d'une décision de la Cour internationale de justice permettra, à partir de l'exposé de Stephen Breyer, auteur d'une opinion dissidente, de poursuivre les échanges engagés lors de la précédente réunion du réseau, à propos notamment de l'affaire *Sanchez-Llamas v. Oregon*, 548 U.S. 331

(Déjeuner sur place)

2) La qualité du climat, bien public mondial ?

Approche économique

13h30 -15h ***Le marché des émissions de gaz à effet de serre***

rapporteur : Roger Guesnerie, *Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Théorie économique et organisation sociale », président de l'Ecole d'économie de Paris*
discutants : - Jean-Bernard Auby, *Professeur de droit public et directeur de la Chaire « Mutations de l'action publique et du droit public » à Sciences Po Paris*

- Jonathan Wiener, *William R. and Thomas L. Perkins Professor of Law at Duke Law School, Professor of Environmental Policy at the Nicholas School of the Environment & Earth Sciences, Professor of Public Policy Studies at the Stanford Institute of Public Policy at Duke University*

Cet exposé permettra de faire état de la manière dont la théorie économique a dégagé et utilisé la notion de biens publics mondiaux, notamment à propos des questions climatiques. Cet exposé, ainsi que la discussion qui suivra, devraient permettre de réfléchir à l'articulation de cette notion avec le droit national, régional et international du climat. Plus généralement on posera la question des relations du droit et de l'économie, spécialement dans le contexte des politiques internationales de lutte contre le changement climatique et ses effets néfastes.

Approche juridique

15 h - 16h30

Le changement climatique devant les juridictions américaines

- *Massachusetts v. EPA*, 127 U.S. 1438 (2007) (2 avril 2007)

(voir fiche jointe)

- *Center for Biological Diversity v. National Highway Traffic Safety Administration*, --- F.3d --- (C.A. 9), 15 novembre 2007

(voir fiche jointe)

rapporteurs: - Stephen Breyer
- William Fletcher, *Circuit Judge, United States Court of Appeals for the Ninth Circuit*

discutants : - Olivier Dutheillet de Lamothe
- Charles Fried

16h30 - 18h

Le changement climatique devant les juridictions européennes¹

TPI 7 novembre 2007, aff. T-374/04, *RFA c. Commission*

(voir fiche jointe)

rapporteur : Guy Canivet, *Membre du Conseil constitutionnel*
discutant : George Bermann, *Professor, Columbia University School of Law*

¹ Dans la mesure où l'affaire Arcelor, actuellement pendante devant la Cour de justice des communautés européennes à la suite de la question préjudicielle posée par le Conseil d'Etat (aff. C-127/07), donnerait lieu à des développements jugés suffisamment intéressants, un retour sur cette affaire, sous l'angle climatique, pourrait être envisagé. La société Arcelor a également attaqué devant le Tribunal de première instance la directive 2003/87 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté européenne (affaire en cours T-16/04). Cette affaire est également susceptible de donner lieu, d'ici à la réunion du réseau, à des développements intéressants, et connexes.

MERCREDI 2 JUILLET 2008

3) Techniques d'internationalisation du droit en matière d'environnement

9h30-11h *Les mécanismes de compétence universelle au service de la protection de l'environnement*

rapporteurs : - Vivian Curran, *Professor, University of Pittsburgh School of Law*
 - Horatia Muir-Watt, *Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne*

discutant : Antoine Garapon, *Magistrat, Secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice*

Deux exposés seront consacrés aux usages comparés des mécanismes de compétence universelle judiciaire et extra-judiciaire. S'agissant des mécanismes judiciaires, l'*Alien Tort Claims Act* américain retiendra tout particulièrement l'attention. Sa mise en œuvre à l'occasion d'affaires particulières pourra être comparée à la démarche judiciaire française et européenne. Les mécanismes extra-judiciaires pourront être étudiés à partir notamment des dispositions des textes applicables en matière d'« investissement vert » susceptibles de revêtir une portée internationale. De manière générale, il s'agira de contribuer à la recherche des mécanismes collectifs ou unilatéraux qui permettraient d'atténuer la « tragédie des biens collectifs globaux ».

11h - 11h 30 pause café

11h30 – 13h *Techniques de mise en balance : rapports inter-systémiques et intra-systémiques*

rapporteur : Hélène Ruiz-Fabri, *Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, directrice de l'UMR de droit comparé de Paris*

discutants : - Mattias Guyomar, *Maître des requêtes au Conseil d'Etat*
 - Michel Rosenfeld, *Professor, Benjamin Cardozo School of Law*

Cet exposé sera consacré aux techniques qui permettent de mettre en balance les valeurs et intérêts environnementaux dans le contexte d'une mondialisation juridique caractérisée par la coexistence d'espaces normatifs et une constante tension entre une tendance à la fragmentation et une tendance à l'homogénéisation de ces espaces. Ces techniques de mise en balance seront étudiées tant des les rapports internes à un système juridique que dans une perspective inter-systémique.

*(déjeuner sur place)***4) Perspectives**14h30-15h30 ***Changement climatique et droit international de la sécurité humaine***

rapporteur : Diane Marie Amann, *Professor, University of California, Davis, School of Law (Martin Luther King, Jr Hall); Visiting Professor, University of California, Berkeley, School of Law (Boalt Hall), 2007-2008*

discutante : Hélène Ruiz-Fabri

Cet exposé traitera des réponses juridiques internationales aux dangers que le changement climatique fait courir à la sécurité humaine. Le caractère inévitable du changement climatique rend également inévitable une dégradation des conditions de vie de certaines populations du monde, et en particulier des plus pauvres, qui risquent d'être enfermées dans une spirale descendante de malnutrition, de manque d'eau et de paupérisation croissante. Il s'agit d'étudier les conditions dans lesquelles le concept de « sécurité humaine », davantage que celui, moins extensif, de « droits de l'homme », permettrait de qualifier ces risques en droit international et de contribuer à les prévenir ou à en limiter l'ampleur.

15h30-16h ***L'initiative « Etat de droit » de l'Union européenne en Asie centrale***

rapporteur : Pierre Morel, *, Ancien ambassadeur de France en Chine, représentant spécial de l'Union européenne pour l'Asie centrale*

Après une première présentation lors de la rencontre de New-York, il s'agira de faire connaître la nouvelle étape de l'initiative de l'Union européenne visant à consolider l'Etat de droit dans cinq pays d'Asie centrale. Ce programme de coopération sera lancé lors d'une rencontre des Ministres de la justice de l'Union européenne avec leurs homologues de la région.

16h-16h30 ***Conclusion*** : Jonathan Wiener***Discussion finale***